ÉDITORIAL

Ainsi que nous l'avions annoncé (1), ce nouveau numéro des ANNALES INTERNATIONALES DE CRIMINOLOGIE est entièrement consacré à un compte-rendu des travaux du IXème Congrès International de Criminologie qui a eu lieu à Vienne (Autriche) du 25 au 30 septembre 1983. Les contraintes – notamment financières – qui pèsent sur la rédaction n'ont pas permis de publier plus tôt ce compte rendu et, nous le regrettons.

«LA RELATION DE LA CRIMINOLOGIE AVEC LES POLITIQUES ET PRATIQUES SOCIALES», tel était le thème central de ce Congrès, organisé par la Société Internationale de Criminologie. Le propos introductif de Denis Szabo et la synthèse de notre nouveau Président le Professeur Giacomo CANEPA, permettront au lecteur de mesurer, à la fois, les ambitions de cette réunion et, les enseignements que l'on peut en retirer. L'utilité sociale d'une criminologie scientifiquement pluraliste mais également, réaliste dans la contribution à la mise en œuvre de politiques nouvelles adaptées aux défis actuels du crime, ne devrait plus être contestée.

Les travaux du Congrès se sont déroulés dans quatre sections autour desquelles s'ordonne ce volume. Ces sections ont donné lieu à un nombre important de rapports, ainsi que de communications libres dans les ateliers et tables rondes.

On trouvera dans ce numéro des ANNALES, les principales contributions présentées au Congrès. Ces contributions sont le fait d'universitaires, chercheurs, praticiens ou responsables de la justice pénale, venus de diverses régions du monde. Elles témoignent de la diversité des approches du problème du crime, de la richesse des travaux de recherche, ainsi que des réponses différentes de la société, face à ce problème.

Le Congrès de Vienne a notamment permis d'établir un bilan provisoire de l'état de ces réponses. Il permet de conclure que, si, la criminologie n'occupe pas toujours la place qui pourrait légitimement être la sienne – notamment auprès des responsables de l'ordre public et de la justice pénale – son influence va croissant. Il faut voir dans cet état de choses, non seulement, une preuve du dynamisme des criminologues, mais aussi la prise en compte dans diverses régions du monde des insuffisances de la justice pénale traditionnelle. La criminologie représente un espoir de rénovation pour les différentes politiques anticriminelles qui ont jusqu'ici enregistrées des résultats souvent équivoques. Car au-delà des controverses stériles sur la sévérité ou le libéralisme, ce qui compte c'est, non seulement une meilleure connaissance du phénomène criminel mais aussi l'efficacité des actions mises en œuvre pour assurer une meilleure prévention et, par voie de conséquence, la sécurité de la communauté sociale, dans un monde qui change.

https://doi.org/10.1017/S0003445285008522 Published online by Cambridge University Press

On peut espérer que tous ceux qui, à des niveaux différents, sont investis de responsabilités dans les domaines qui ont été explorés au Congrès de Vienne, trouveront dans ce compte rendu des enseignements utiles.

* * *

Depuis la publication du précédent numéro des Annales, des modifications sont intervenues dans la direction et l'administration de la Société, le Professeur Giacomo CANEPA est devenu depuis le 22 février 1985 Président de notre Société, succédant au Professeur Denis Szabo. Messieurs les Professeurs Albert J. REISS Jr., H.J: KERNER et PH. BOLLE ont été respectivement élus à la présidence, vice-présidence et Secrétariat général de la Commission Scientifique. Enfin le 23 novembre 1985 le Conseil de Direction a élu Monsieur Georges PICCA Avocat Général à la Cour de Cassation (France) et professeur Associé à l'Université de Paris Nanterre, Secrétaire Général de la Société Internationale de Criminologie.

Le Secrétariat Général a enfin connu, au cours de l'année; une douloureuse épreuve avec la perte de Madame Christiane CAMBOUNET, à laquelle le Président Jean PINATEL rend ici l'hommage qui lui était dû.

LA RÉDACTION

https://doi.org/10.1017/S0003445285008522 Published online by Cambridge University Press